

Liste réserves quinquennales 2017-2021 à jour au 21 décembre 2020

I - COURS D'EAU SUR DOMAINE PRIVE

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
COQUILLE	AIGNAY-LE-DUC		
100 ml 900 ml	Amont barrage Creux Banc	Pont de la Planchotte	La Saumonée d' Aignay-le-Duc
RU DE CHAMPIAU	ARC-SUR-TILLE		
1865 ml rive gauche 1853 ml rive droite	Pont situé vers le Charme d'Arbonnet	Confluence avec la Tille	La Gaule d'Arc-sur-Tille
PLAN D'EAU « Les Sirmonots »	ARC-SUR-TILLE		
n° 1 (grand bassin 2ème catégorie)	Extrémité du bassin en direction d'Arc-sur-Tille sur une longueur de 50 ml et sur une largeur de 100 ml		La Gaule d'Arc-sur-Tille
TILLE	ARC-SUR-TILLE		
	Déversoir du bief	Pont de la rigole	La Gaule d'Arc-sur-Tille
TILLE	ARCEAU		
80 ml	Lieu-dit Le Batardeau	80 m en aval	
ARROUX	ARNAY-LE-DUC		
700 ml	RD17	Etang Fouché	La Gaule Arnétoise
ETANG FOUCHE	ARNAY-LE-DUC		
	Arrivée de l'Arroux dans l'étang Fouché	Grande passerelle située à l'est de l'étang	La Gaule Arnétoise
RUISSEAU DE CREUSE	AVOT		
1500 ml	Amont du pont routier de la RD19K		La Truite d'Avot
BOUZAISE	BEAUNE		
2000 ml	Source de la Bouzaise	Pont de la rue de Perpreuil	La Truite Beaunoise
LAC DE GIGNY	BEAUNE		
130 ml	Entrée du Rhoin dans le lac	Sur 130 ml	La Truite Beaunoise
RUISSEAU DE BANLOT	BEAUNOTTE		
1100 ml	Pêche interdite sur tout le parcours		La Saumonée d'Aignay
COQUILLE	BEAUNOTTE		
1400 ml	Moulin de Beaunotte	Domaine de Tarperon	La Saumonée d'Aignay
TILLE	BEIRE-LE-CHATEL		
740 ml (sur le bras rive droite)	Pont de fer	Jonction des 2 bras de la Tille (bras de décharge du moulin inclus)	La Saumonée Tille et Ignon
BEZE	BEZE		
60 ml	Résurgence	Le mur de l'abreuvoir	La Source de la Bèze
RUISSEAU DE LA PLAINE	BLANOT		
600 ml	Propriété M. DULNIAU	Propriété M. FLEURY	« Particulier »
RUISSEAU EN ROSANCE	BOUDREVILLE		
500 ml	Source	Confluence rivière Aube	La Saumonée de Veuxhailles
RHOIN	BOUILLAND		
400 ml	Source	400 ml aval source	L'Echo de la Dore
NORGES	BRETIGNY		
350ml	Vannage ruelle des Combes	Vannage rue d'Avau	Commune de Bretigny les Norges et particulier
RABUTIN	BUSSY-LE-GRAND		
1800 ml	source	Petite rue de l'Allemagne	L'amicale des pêcheurs à la ligne de Vénarey les Laumes
DREVIN	BUSSY-LA-PESLE		
2500ml	Les sources	100 ml en aval de Bussy-la-Pesle	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
VINGEANNE	CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE		
		Vanne du déversoir Pont de la	Amicale des pêcheurs de la Haute et

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
55 ml	Déversoir rivière « la Noue »	Ramise	Moyenne Vingeanne
VINGEANNE	CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE	Confluence avec la Vingeanne	Amicale pêcheurs Haute et Moyenne Vingeanne
150 ml	amont du virage du sous bief de l'usine NOUVION		
ETANG GUIJON/CHAMBOUX	CHAMPEAU-EN-MORVAN	Aval de l'étang	Auxois-Morvan-Pêche
4 ha	Amont de l'étang		
DRENNE	CHARENCEY	Ancienne scierie	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
1870 ml	250 ml amont du Moulin Ruiné		
SEINE	CHATILLON-SUR-SEINE	Pont Emile Poupée	La Truite Châtillonnaise
280ml	Parking de la poste		
SOURCE DE LA DOUX	CHATILLON-SUR-SEINE	Confluence avec la Seine	La Truite Châtillonnaise
100 ml	De la source		
SEINE	CHATILLON-SUR-SEINE	Confluence avec la Douix	La Truite Châtillonnaise
350 ml	Stade		
BOUZAIZE	COMBERTAULT	Limite amont de la propriété FERAIN	La Truite Beaunoise
300 ml	Chutes du moulin Caillot		
VANDENESSE	CREANCEY	Vannage au pont de la RD 18 (village de Créancey)	La Vandenesse
3500 ml	Source		
RUISSEAU DE LARREY	DIJON	Confluence avec le Canal de Bourgogne	La Truite Bourguignonne
600 ml	De la source		
OUCHE	DIJON	Pont de la piste cyclable	L'Union dijonnaise des fervents pêcheurs
60 ml	Vannes du Lac Kir		
RUISSEAU DE LA CHARTREUSE	DIJON	Confluence avec l'Ouche	Fédération de pêche
350 ml	Source		
LAC KIR	DIJON		
	<ul style="list-style-type: none"> - le pont du barrage et le long des rambardes attenantes à celui-ci, - du ponton du poste de secours à la limite extrême des plages réservées à la baignade, - de l'entrée du parc à bateau (début de l'anse) jusqu'à l'emprise du mini-golf, <li style="padding-left: 20px;">- emprise de « La Croisière » avec ses dépendances (40 m de part et d'autre), - passerelle à l'arrivée de l'Ouche ainsi que 6 mètres de part et d'autre, <li style="padding-left: 20px;">- île située près du tennis, - des pontons de la base de canoë-kayak à la zone d'entraînement balisée. 		L'Union dijonnaise des fervents pêcheurs
DRENNE	DREE	Centre équestre de Verrey-sous-Drée	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
3740 ml	200 ml en amont de la zone des sources		
SEINE	DUESME	100 ml aval sur la Seine	La Truite Bourguignonne
100 ml	Confluence du ruisseau de la Calmagne		
RUISSEAU DE LA CALMAGNE	DUESME	Confluence avec la Seine	La Truite Bourguignonne
	Sources		
LA CENT FONTS	FENAY	Lieu-dit « Pont de l'Aval » derrière le Château de Saulon-la-Rue	Fédération
2730 ml	Seuil amont Moulin des Etangs		
RUISSEAU DE VERPANT	FLAVIGNY-SUR-OZERAIN	Confluence Ozerain	Fédération départementale
700 ml	Cascade Pierrée		
CREUX JACQUES	GENLIS	Confluence avec la Norges	Tille et Norges de Genlis
2380 ml	Source		
IGNON	IS-SUR-TILLE	Pont rue Pasteur	La Saumonée Tille-Ignon
275 ml	Pont des soupirs rue des Capucins		
RUISSEAU DE JAGEY	JAILLY LES MOULINS	Ferme Petitot	Fédération départementale
1600 ml	Bois de Jagey		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
RUISSEAU DES ANGLES 600 ml	LA BUSSIERE-SUR-OUCHÉ VEUVEY-SUR-OUCHÉ Source	Confluence avec l'Ouche	Le Salmo Club
LAIGNE 1200 ml	LAIGNE Aval du bassin situé à l'aval immédiat de la résurgence	100 m en amont station d'épuration	La Laigne
RUISSEAU DE MARTILLY 1000 ml	LAIGNE source	Confluence avec la Laigne	La Laigne
PETIT ETANG DE LARREY	LARREY ensemble du site, et pêcherie située à l'aval du barrage.		Fédération de pêche
RU DE LEUGNY 1800 ml	LA ROCHE VANNEAU Source	Pont du réservoir	L'amicale des pêcheurs à la ligne de Vénarey les Laumes
VIEILLE SAONE 1000 ml	LECHATELET Les Compignièrès	Confluence avec la Saône	La Gaule de Pagny
RUISSEAU DE BAULME-LA-ROCHE 1000 ml	MALAIN En amont confluence avec le ruisseau de Montagny	Confluence avec le ruisseau de Montagny	La Douix
LAC DE MARCENAY	MARCENAY - LARREY - à l'aval du lac de MARCENAY, sur l'ensemble des exutoires, bassins de décantation compris, et sur le ruisseau de MARCENAY sur une distance de 70 ml à l'aval des bassins, - anse nord de l'étang : emprise d'environ 9 ha à partir de l'observatoire ornithologique, jusqu'à la moitié de la roselière ouest (roselière incluse).		Fédération de pêche
RUISSEAU DES VERNOS 1500 ml	MAREY-SUR-TILLE Sources	Confluence avec la Tille	Les riverains de la Tille
LAC DE MERCEUIL	MERCEUIL Tributaire alimentant le plan d'eau		La Truite Beaunoise
BEZE 100 ml	MIREBEAU-SUR-BEZE Abreuvoir Jeannin	Vannages du chalet	L'Union des pêcheurs de la Bèze
BEZE 15 ml	MIREBEAU-SUR-BEZE Pont de la Bèze	Passerelle de la propriété Gaillard	L'Union des pêcheurs de la Bèze
BEZE 130 ml	MIREBEAU-SUR-BEZE Pont RD970	Passerelle rue des moulins	L'Union des pêcheurs de la Bèze
BEZE 150 ml	MIREBEAU-SUR-BEZE Amont de la station d'épuration	sur 150 ml, au droit de la parcelle ZE23	L'Union des pêcheurs de la Bèze
RUISSEAU DU VAL DUPUIS 900 ml	MOLESMES Pont route Val Binois	Confluence avec la Laigne	La Laigne
BEZE 750 ml,	NOIRON-SUR-BEZE Pont de Noiron	Au niveau des jardins à l'exception d'une section de 110 ml située en rive gauche au droit des parcelles D396 et D397, et d'une section de 9 ml située en rive gauche au droit de la parcelle ZD42	La Truite Bourguignonne
SABLIÈRE D'OBTRÉE 280 ml	OBTRÉE Berge sud-ouest, au droit de la roselière		Fédération de pêche
ARMANÇON 185 ml	PONT-ET-MASSÈNE Barrage du réservoir	Seuil limnimétrique	Amicale des pêcheurs de Semur
DOUX 600 ml	PONT-DE-PANY 600 ml amont du pont du chemin de la ferme de la Chassagne		La Douix
SABLIÈRE DE PREMEAUX-PRISSEY	PREMEAUX-PRISSEY QUINCEY		L'Arc-en-ciel de Nuits-Saint-Georges

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
550 ml de berges et emprise	Partie nord de la sablière (roselière)		
SABLIERE DU CAMPING	PREMEAUX-PRISSEY		
600 ml de berges et emprise	Partie nord-ouest de la sablière (roselière)		L'Arc-en-ciel de Nuits-Saint-Georges
SABLIERE DE QUINCEY	QUINCEY		
550 ml de berges et emprise	Partie nord de la sablière (roselière)		L'Arc-en-ciel de Nuits-Saint-Georges
LE VERNIDARD	ROUVRAY		
4200 ml	Lieudit « La Come aux Colas »	Lieudit « Les Vernillats »	La Gaule de Rouvray
CANAL DE SAINTE-COLOMBE	SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE		
1700 ml	Pont du Fourneau	Confluence avec la Seine	La Truite Châtillonnaise
VIEILLE SAONE	SAINT-JEAN-DE-LOSNE		
	Passerelle de la Saône	Rive gauche de la Saône	La Gaule de Belle Défense à Saint-Jean-de-Losne
SAONE	SAINT-JEAN-DE-LOSNE		
	Frayère du Pont Nicole		La Gaule de Belle Défense à Saint-Jean-de-Losne
RUISSEAU DE LA PREE	SAINT-MARTIN-DE-LA-MER		
	Source	Entrée dans le réservoir de Chamboux	Auxois-Morvan-Pêche
RESERVOIR DE CHAMBOUX	SAINT-MARTIN-DE-LA-MER		
3 HA 50 Réserve de la Prée	Entrée du ruisseau de la Prée dans le réservoir		Auxois-Morvan-Pêche
RESERVOIR DE CHAMBOUX	SAINT-MARTIN-DE-LA-MER		
150 ml	50 m en amont de la grande digue	Pont à l'aval de la station de pompage limite 21-58	Auxois-Morvan-Pêche
VINGEANNE	SAINT-MAURICE-SUR-VINGEANNE		
Rive droite 510 ml	210 ml à l'amont du pont de Saint-Maurice-sur-Vingeanne	300 ml à l'aval du même pont	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
VINGEANNE	SAINT-MAURICE-SUR-VINGEANNE		
Rive gauche 610 ml	210 ml à l'amont du pont de Saint-Maurice-sur-Vingeanne	400 ml à l'aval du même pont	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
VINGEANNE	SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE (rive gauche) FONTAINE-FRANCAISE (rive droite)		
250 ml	Face chemin de la prairie de Fontaine-Française	250 ml en aval, aux pancartes	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
VINGEANNE	SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE		
200 ml	100 mètres en amont de l'exutoire du lavoir de Saint Seine sur Vingeanne	100 mètres en aval de la confluence de l'exutoire du lavoir de Saint Seine sur Vingeanne	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
LA CENT FONTS	SAULON-LA-CHAPELLE		
785 ml	Pont des Silots à l'entrée de Saulon-la-Chapelle	Pont sur la D109F à la sortie de Saulon-la-Chapelle	Fédération
SABLIERE FEDERALE DE LABERGEMENT-LES-SEURRE	SEURRE LABERGEMENT-LES-SEURRE		
500 ml de berges	Rive-digue est longée de bouées flottantes jaunes		La Loutre de Seurre
PLAN D'EAU DE TAILLY	TAILLY		
	Plan d'eau G2, sur une longueur de 250 mètres au niveau de la berge nord-ouest		La Truite Beaunoise
OUCHÉ	VELARS-SUR-OUCHÉ		
500 ml	Bief de La Verrerie, à partir du vannage	Confluence avec l'ouché	La Loutre de Velars
VENELLE	VEROIS-LES-VESVRES		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
3200 ml	Limite départementale avec la Haute-Marne	pature (incluse) située en amont de l'étang de Vernois- les-Vesvres	Les Amis de la Venelle
OUCHE	VEUVEY-SUR-OUCHE	Village	Le Salmo Club
1000 ml	Bief de l'Ouche du glacis en amont de l'écluse 22S		
SOURCE DU LAVOIR	VEUVEY-SUR-OUCHE	Confluence de l'Ouche	Le Salmo Club
340 ml	Source		
RUISSEAU DE LA BAUGÉE	VEUVEY-SUR-OUCHE	Confluence Ouche-Canal	Le Salmo Club
350 ml	Source de la Baugée		
RUISSEAU DECHEVREY DIT DE SAINT-CASSIEN	VILLY-EN-AUXOIS	Confluence Ozerain	L'amicale des pêcheurs à la ligne de Vénarey les Laumes
5500 ml	Source		
SOUS BIEF DE L'OURCE	VILLOTTE-SUR-OURCE	Confluence avec l'Ource	La Truite Châtillonnaise
600 ml	Passerelle en aval du village		
II – CANAUX ET COURS D'EAU SUR DOMAINE PUBLIC			
2.1 - CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE			
TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)		
CANAL	MAXILLY-SUR-SAONE	Ecluse 43	AAPPMA La Chatte de Saint-Sauveur
400 ml	Ecluse 42		
2.2 - CANAL DU RHONE AU RHIN			
TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)		
2.3 - CANAL DE BOURGOGNE			
TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)		
CANAL D'AMENEE DE LA PRISE D'EAU DE VENAREY LES LAUMES	VENAREY-LES-LAUMES MUSSY-LA-FOSSE	Jusqu'au bief n° 56Y	Lot de pêche n° 55 Amicale des pêcheurs à la ligne de Venarey-les-Laumes
	Depuis la rivière Brenne		
RIGOLE DE SAINT-VICTOR-SUR-OUCHE	SAINT-VICTOR-SUR-OUCHE	Jusqu'au bief n° 29S	Lot de pêche n° 78 Salmo club
956 ml	Depuis la rivière Ouche		
RIGOLE DE SAINTE-MARIE-SUR-OUCHE	SAINTE-MARIE-SUR-OUCHE	Jusqu'au bief n° 38S	Lot de pêche n° 83 Salmo club
607 ml	Depuis la rivière Ouche		
CANAL D'AMENEE DE LA PRISE D'EAU DE LARREY	DIJON	Jusqu'au bief n° 55S	Lot de pêche n° 91 Union Dijonnaise des Fervents Pêcheurs
102 ml	Depuis la prise d'eau de Larrey sur l'Ouche		
CANAL	GISSEY-LE-VIEL	jusqu'à 150 m en aval	Amicale des pêcheurs de la vallée de l'Armançon à Saint-Thibault
150 ml	Écluse 12Y		
RESERVOIR DE PANTHIER	CREANCEY	Jusqu'à la limite des communes de Créancey et Commarin, le long de la RD114d	La Vandenesse
Les îles	Bande commençant à la borne 700 m sur la petite digue, de 200 m de large parallèle à la petite digue		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
RESERVOIR DE GROUSBOIS	AUBIGNY-LES-SOMBERNON ; GROUSBOIS-EN-MONTAGNE	Jusqu'à 1130 m en aval	Pêcheurs de l'Auxois nord
Anse d'Aubigny 12ha	Ouvrage en barrage sur la Brenne (situé à 250 m à l'aval d'Aubigny)		
LA BRENNE	GROUSBOIS-EN-MONTAGNE Barrage de Grosbois 2	Seuil à Bastaings	Pêcheurs de l'Auxois nord
BARRAGE DE PANTHIER	VANDENESSE-EN-AUXOIS	Seuils à bastaings, pêche à l'aval de la vanne de fond	La Vandenesse
Exutoires du Barrage	Aval de la vanne de fond et de la vanne de la Tour j		
BARRAGE DE CHAZILLY	CHAZILLY	Seuil à bastaings (pêche incluse)	Gaule de l'Auxois Sainte-Sabine
Ruisseau de la Miotte - Exutoire du Barrage	Vanne de fond		
RUISSEAU DU TILLOT	ROUVRES-SOUS-MEILLY	Seuil à bastaings	Gaule de l'Auxois Sainte-Sabine
Sur les deux exutoires du barrage	Aval du barrage		
BARRAGE DE CERCEY	THOISY-LE-DESERT		Gaule de l'Auxois Ouest
Exutoires et rigoles du barrage	Sur la rigole à l'aval de la petite digue et jusqu'au seuil à bastaings Pêche à l'aval des 3 vannes sur la petite digue Aval de la vanne de fond sur la grande digue, jusqu'aux bastaings		
2.4 – SAONE			
TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)		
ILE DE FLEY	HEUILLEY-SUR-SAONE	110 m à l'aval du barrage mobile d'Heuilley-sur-Saône, PK 258.340	Lot de pêche n° 3 La Gaule d'Heuilley
Bras RG 460 ml	PK 258.800 sur le bras rive gauche de la Saône, soit la pointe amont de l'île de Fley		
RESERVE DE LA SAONE FLOTTABLE	HEUILLEY-SUR-SAONE	50 m en aval du seuil d'Heuilley-sur-Saône	Lot de pêche n° 3 bis La Gaule d'Heuilley
Lit principal 50 ml	Depuis le seuil déversoir de l'île de Fley		
ILE DE MERCEY	VONGES	PK 247.050	Lot de pêche n° 9 La Gaule Lamarchoise
Ancien bras de la Saône en rive droite – 250 ml	PK 247.300		
BARRAGE DE PONCEY-LES-ATHEE	PONCEY-LES-ATHEE FLAMMERANS	130 m en rive gauche et 210 m en rive droite à l'aval du barrage mobile	Lots de pêche n° 12 et 12 bis Gaule Auxonnaise et Athéenne
Lit principal	PK 241.200 à 50 m en amont du barrage mobile		
DIGUE D'ATHEE	AUXONNE	PK 235.350	Lot de pêche n° 15 Gaule Auxonnaise et Athéenne
Bras délaissé RG 500 ml	PK 235.850 – Zone comprise entre l'ancienne berge et la digue de halage		
PORT ROYAL D'AUXONNE	AUXONNE		Gaule Auxonnaise et Athéenne
	Ensemble du port		
BARRAGE D'AUXONNE	AUXONNE TILLENAY	100 m en aval du pont SNCF (île d'Auxonne incluse)	Lots de pêche n° 15 et 16 Gaule Auxonnaise et Athéenne
Lit principal 250 ml	PK 232.800 – 50 m en amont du barrage mobile		
SAONE	TILLENAY	PK 231.6	Lot n° 16 Gaule Auxonnaise et Athéenne
Bras longeant l'île dite Pingey en rive droite	PK 232		
SAONE	SAINT-USAGE	PK 214.600 incluant la sortie du Canal de Bourgogne à l'aval de l'écluse 76S	Lot n° 25 La Gaule de Belle Défense
Confluence Canal de Bourgogne, 205 ml	PK 214.805 La Tonnelle		
LA RAIE VIROT	CHARREY-SUR-SAONE		

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
Ensemble de la Raie située en rive droite de la Saône	PK 203.050	PK 201.800	Lot de pêche n° 29La Gaule de Pagny
PORT	SEURRE		
	Ensemble du port côtés pontons, à l'exception de la berge située au droit de la capitainerie.		La Loutre de SeurreLot n° 35
ECLUSE DE SEURRE	SEURRE		
Dérivation - 500 ml	250 m extrémité amont de l'écluse sur les 2 rives	250 m extrémité aval de l'écluse sur les 2 rives	Lots de pêche n° 27/4 et 35Loutre de Seurre
CHENAL ENTRE LA SAONE ET LA SABLIERE DE LABERGEMENT-LES-SEURRE	SEURRE	Saône	Lot de pêche n° 36 Loutre de Seurre
Chenal sur 230 ml	Digue extérieure de la sablière		
SAONE	PAGNY-LE-CHATEAU		
Barrage de Pagny - Lit principal	150 ml amont	240 ml aval	Lots de pêche n° 28 et 29Gaule de Pagny
DEVERSOIR ALIMENTANT LE DELAISSE	ESBARRES PAGNY-LE-CHATEAU		
Lit principal 50 ml	Radier du déversoir	50 m en aval	Lot de pêche n° 28Gaule de Pagny
BARRAGE DE LECHATELET	PAGNY-LA-VILLE BONNENCONTRE		
Lit principal 50 ml	Radier du barrage déversoir	50 m en aval	Lot de pêche n° 30Gaule de Pagny
PORT DE PAGNY (ZIPP) DARSE DE PAGNY-LA-VILLE	PAGNY-LA-VILLE		
Ensemble de la darse	Rive gauche de la dérivation sur l'ensemble des terrains portuaires		Lot de pêche n° 27/2Loutre de Seurre

vu pour être annexé à l'arrêté n°1242 du 21/12/2020

